DÉMARCHE DE CONSULTATION

Les parcs, les espaces verts et les sentiers constituent des lieux essentiels à la qualité du milieu de vie hippolytois. Dans cette perspective, la démarche de consultation repose sur des principes d'ouverture, de transparence et de participation citoyenne. Il apparaît primordial pour la Municipalité de fonder sa vision sur les réalités du territoire ainsi que sur les besoins et priorités exprimés par la communauté.

Le processus de consultation citoyenne s'est décliné en cinq volets complémentaires ayant permis d'alimenter la réflexion et de documenter les besoins en matière de parcs, d'espaces verts, de sentiers et de plein air.

Sondage en ligne : parcs et espaces verts 📊
21 septembre au 25 octobre 2025 | 324 répondants

Ce sondage visait à documenter les habitudes de fréquentation de la population ainsi que ses besoins à l'égard des parcs, des espaces verts et des activités de plein air.

Café-causerie citoyen ☕
Dimanche 21 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30, au Centre des loisirs et de la vie communautaire

Organisée conjointement par le Service de l'environnement et le Service des loisirs et de la vie communautaire, cette rencontre a permis aux participantes et participants d'échanger sur l'accès à la nature, les usages récréatifs du territoire et les priorités d'aménagement à considérer dans le cadre du plan directeur.

Atelier participatif 💬
Mercredi 8 octobre, de 19 h à 21 h, à la Bibliothèque municipale

Cette activité visait à recueillir les points de vue des participantes et participants sur l'aménagement des espaces, la mobilité, l'accessibilité, le plein air et la mise en valeur des milieux naturels.

Kiosque d'information et de consultation citoyenne ℹ️

Journée de la Marmaille, Journée de l'Environnement, Journée de la Culture et Festival des sentiers Ces présences sur le terrain ont permis d'informer les citoyennes et citoyens sur la démarche du plan directeur, de susciter des échanges et de recueillir certaines données qualitatives sur leurs attentes et préoccupations.

De plus, le Mont-Tyrol étant encore relativement peu connu d'une partie de la population, le conseil municipal a souhaité approfondir la réflexion entourant son aménagement et ses usages potentiels en organisant des activités de découverte et un sondage en ligne complémentaire.

Sondage en ligne : Mont-Tyrol 📊
28 février au 12 avril 2026 | 776 participations

Ce sondage visait à recueillir l'avis de la population sur les caractéristiques des sentiers, les infrastructures souhaitées et les usages à privilégier sur le site du Mont-Tyrol, en fonction des pratiques de plein air exprimées par les répondant(e)s.

Journées découvertes du Mont-Tyrol 🎒
28 février et 9 mai 2026

Ces activités ont permis aux participantes et participants de découvrir les sentiers du Mont-Tyrol sur le terrain et d'échanger avec la Municipalité sur le potentiel du site, les possibilités d'aménagement et la faisabilité de certaines interventions ou activités.

Visite à l'école des Hauteurs 🏫
20 mai 2026

Cette visite de consultation a permis de rencontrer quatre groupes d'élèves de 5e et 6e année afin de discuter de l'avenir du Mont-Tyrol.

BILAN DES CONSULTATIONS

SONDAGE EN LIGNE : PARCS ET ESPACES VERTS

Le présent diagnostic repose sur l'analyse des données issues du sondage en ligne mené auprès de la population. Il vise à documenter les habitudes de fréquentation, l'appréciation des aménagements, les besoins exprimés et les priorités citoyennes afin de dresser un portrait cohérent de l'utilisation du réseau actuel de parcs, d'espaces verts et de lieux de plein air. Les constats qui en découlent permettent d'orienter les décisions futures en matière d'aménagement, de consolidation et d'investissement.

Portrait général de l'offre

Le territoire de Saint-Hippolyte se caractérise par une offre diversifiée de parcs, d'espaces verts et de lieux de plein air. Cette offre comprend des pôles récréatifs majeurs associés aux plans d'eau, des espaces communautaires multifonctionnels, des parcs de proximité ainsi que des sites spécialisés ou à vocation particulière.

Malgré cette diversité, les résultats du sondage mettent en évidence un réseau encore peu structuré et inégalement utilisé. Certains sites jouent un rôle de destination municipale, tandis que d'autres demeurent peu connus ou peu fréquentés, ce qui révèle un potentiel de mise en valeur important.

Répartition de l'utilisation du territoire

L'analyse des lieux fréquentés révèle une polarisation de l'utilisation du réseau. Certains sites se démarquent comme des destinations majeures et jouent un rôle structurant à l'échelle municipale comme le parc du Grand-Héron, le Centre de plein air Roger-Cabana ainsi que le parc Connelly.

D'autres sites présentent une fréquentation plus modérée, comme le Centre des loisirs et de la vie communautaire et certains parcs de quartier, dont le parc Aimé-Maillé et le parc Bourget. Leur utilisation semble davantage liée à la proximité, à des activités particulières ou à des usages ponctuels.

À l'inverse, plusieurs espaces présentent une faible fréquentation : le parc de la Promenade et le pavillon du lac Bleu. Ces résultats soulèvent des enjeux d'attractivité, de visibilité, d'accessibilité et d'appropriation par la population.

Fréquentation des espaces

Les données révèlent une fréquentation majoritairement occasionnelle des parcs, des espaces verts et des lieux de plein air. La majorité des répondants indiquent visiter les sites moins d'une fois par mois, tandis que les usages hebdomadaires ou quotidiens demeurent limités. Une proportion importante de citoyens mentionne également ne pas fréquenter certains sites ou ne pas les connaître.

Cette situation suggère que les parcs et espaces verts ne sont pas encore pleinement intégrés aux habitudes de vie régulières de la population. Elle confirme également l'importance de renforcer la visibilité, la connectivité et la qualité de l'offre afin de favoriser une utilisation plus fréquente, diversifiée et durable du réseau.

Appréciation des aménagements

L'évaluation des parcs par les répondants révèle un niveau de satisfaction globalement positif, mais modéré. Les paysages naturels, la propreté des lieux, le sentiment de sécurité et la qualité du cadre environnemental constituent des forces importantes sur lesquelles la Municipalité peut s'appuyer.

Certaines dimensions présentent toutefois un potentiel d'amélioration, notamment la diversité des aménagements pour les différents groupes d'âge, la modernisation des infrastructures, l'ajout de mobilier, la présence de zones ombragées ainsi que l'accès à des services de base comme les toilettes, l'eau potable ou les installations de soutien aux familles.

La proportion limitée de réponses « très satisfait » indique que l'expérience usager peut être bonifiée. Par ailleurs, le nombre élevé de réponses « je n'ai pas d'opinion » ou équivalent semble refléter une fréquentation insuffisante, une méconnaissance de certains équipements ou une appropriation partielle de l'offre existante.

Enjeux de planification et attentes citoyennes

Les résultats démontrent un fort consensus citoyen quant aux priorités à considérer dans le développement du réseau. Les parcs, les espaces verts et les lieux de plein air sont perçus comme des infrastructures essentielles à la qualité de vie, à la santé, à l'attractivité du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels.

Les enjeux les plus fortement appuyés concernent l'accessibilité à la nature, la gestion cohérente du développement urbain, la connectivité des milieux naturels, la mobilité active, l'adaptation aux changements climatiques et l'accessibilité universelle.

Le faible niveau de désaccord observé confirme une adhésion sociale forte et offre un contexte favorable à la mise en œuvre d'actions structurantes, à condition que celles-ci soient cohérentes avec les réalités du territoire et les capacités municipales.

Enjeux clés du sondage

À la lumière de l'ensemble des analyses, les principaux enjeux identifiés sont les suivants :

- Une utilisation limitée et occasionnelle du réseau, encore peu intégrée aux habitudes de vie régulières de la population.
- Une concentration des usages dans quelques sites fortement fréquentés, alors que plusieurs espaces demeurent sous-utilisés.
- Un manque de structuration et de hiérarchisation du réseau, qui nuit à sa lisibilité, à son efficacité et à sa mise en valeur.
- Une attractivité variable selon les sites, liée particulièrement à la qualité des équipements, à la visibilité, à l'identité des lieux et aux services disponibles.
- Une expérience usager perfectible, l'offre actuelle répondant à certains besoins de base sans toujours générer une fréquentation régulière ou un attachement fort aux lieux.
- Une accessibilité et une connectivité à renforcer, particulièrement en matière de déplacements actifs entre les quartiers, les parcs, les plans d'eau et les milieux naturels.
- Une offre à mieux adapter à certaines clientèles : les jeunes enfants, les adolescents, les familles, les personnes aînées et les personnes ayant des besoins particuliers en matière d'accessibilité.

Conclusion

Le bilan du sondage en ligne met en évidence un réseau de parcs et d'espaces verts disposant d'atouts significatifs, mais dont l'organisation, l'attractivité et l'utilisation sont à améliorer.

Malgré les enjeux identifiés, le territoire présente un fort potentiel de mise en valeur, spécialement en raison de la richesse de ses milieux naturels, de la présence de pôles déjà attractifs, de l'intérêt marqué de la population et du consensus autour des orientations à privilégier.

Ce contexte offre des conditions favorables à la mise en place d'un réseau structuré, accessible et attractif, capable de soutenir une utilisation accrue et diversifiée.

Les résultats statistiques sont accessibles en format PDF : Rapport des résultats – Sondage en ligne parcs, espaces verts.

CAFÉ-CAUSERIE CITOYEN

Les échanges tenus aux tables de discussion font ressortir un attachement important aux espaces naturels du territoire, notamment au Centre de plein air Roger-Cabana et aux sentiers non municipalisés. Les participantes et participants fréquentent régulièrement les parcs et sentiers pour des activités variées, mais soulignent que plusieurs lieux naturels inspirants demeurent fragiles ou peu encadrés en raison de leur statut non municipal.

Les principaux besoins exprimés concernent la connectivité entre les secteurs, la mobilité active, la sécurisation des déplacements et la pérennisation des accès aux milieux naturels. La grandeur du territoire oblige souvent les citoyens à utiliser la voiture, tandis que les déplacements à vélo ou à pied sont perçus comme peu sécuritaires. Le manque de servitudes, de corridors de circulation sécuritaires et de planification à long terme constitue également un obstacle important à la fréquentation et à l'accessibilité des sites.

Les pistes de solution proposées mettent de l'avant une responsabilité partagée entre la municipalité et les citoyens. Les participants souhaitent une plus grande implication municipale pour consolider, sécuriser et planifier les accès à la nature, ainsi qu'une implication citoyenne accrue pour l'entretien, la surveillance et la sensibilisation au respect des milieux naturels.

Globalement, cette rencontre met en évidence une vision commune axée sur l'amélioration de l'accès à la nature par la création de connexions naturelles, sécuritaires et durables. La mobilité active, l'interconnexion des quartiers et la pérennisation des accès ressortent comme les orientations prioritaires à considérer.

ATELIER PARTICIPATIF

Les échanges ont été riches et ont rapidement dépassé le cadre des questions préparées, qui étaient structurées autour de trois grandes orientations. Les participants ont spontanément abordé plusieurs pistes de réflexion dès la première question, ce qui a favorisé une discussion globale, mais a également mis

en évidence l'importance d'une modération plus serrée pour assurer une meilleure couverture des thèmes prévus.

Un constat important ressort de l'atelier **:** les participants connaissent peu les parcs présents sur le territoire. Cette observation souligne un enjeu de visibilité, de communication et de mise en valeur de l'offre existante.

La vision d'avenir exprimée par les participants met de l'avant le développement d'un réseau cohérent de parcs, d'espaces verts et de sentiers, planifié en harmonie avec le développement immobilier. Les participants souhaitent des liens sécuritaires et diversifiés entre les différents secteurs, incluant des connexions routières, des sentiers naturels et des sentiers aménagés. Ils ont également exprimé le souhait d'une responsabilité partagée entre la Municipalité et les citoyens quant à l'entretien et à la surveillance des sentiers par la création de regroupements bénévoles associés à certains réseaux.

Les principales tendances dégagées concernent l'accessibilité, l'inclusivité intergénérationnelle, la mixité des usages ainsi que l'intégration du développement des parcs, des espaces verts et des liens actifs au plan d'urbanisme.

KIOSQUES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION CITOYENNE

Quatre activités de consultation ont permis de recueillir des observations qualitatives et quantitatives afin d'alimenter la réflexion : le Jour de la Marmailles, la Journée de l'environnement, la Journée de la culture et le Festival des sentiers. Dans l'ensemble, ces présences terrain ont confirmé l'intérêt des citoyens pour les espaces naturels, les sentiers, la mobilité active, la biodiversité et l'amélioration des infrastructures de loisirs extérieurs.

Les principaux thèmes soulevés concernent l'accès aux espaces verts, la conservation des sentiers existants, la protection des milieux naturels, la biodiversité, la sécurité des déplacements actifs et la connexion entre les quartiers résidentiels. Plusieurs commentaires font ressortir un besoin de corridors de mobilité active, de meilleurs accès piétons ou cyclables aux parcs et espaces verts, ainsi que d'une réflexion sur les sentiers non municipalisés déjà utilisés par les résidents.

De plus, les réponses recueillies indiquent un intérêt marqué pour le réaménagement des sentiers, l'accessibilité universelle, l'ajout de mobilier urbain, la randonnée pédestre, la raquette, le vélo de montagne et l'observation de la faune et de la flore.

Les personnes interrogées souhaitent entre autres limiter le développement urbain, préserver les milieux naturels, améliorer l'accessibilité aux espaces verts autrement qu'en voiture, développer ou maintenir des sentiers multifonctionnels, favoriser les activités de plein air et bonifier les parcs existants par des zones de rassemblement, du mobilier, des aires de jeux et une meilleure intégration de la nature.

En conclusion, les consultations confirment que le plan directeur devra tenir compte à la fois des besoins en infrastructures récréatives, de la protection des espaces naturels, de l'accessibilité aux parcs et de la sécurité en mobilité active.

SONDAGE EN LIGNE : MONT-TYROL

Le sondage en ligne portant sur le Mont-Tyrol s'inscrit en complément de la démarche d'élaboration du Plan directeur des parcs, espaces verts et sentiers. Ainsi, la Municipalité a invité les adeptes de plein air à se prononcer sur les caractéristiques de sentiers et les infrastructures qu'ils souhaiteraient voir se développer au Mont-Tyrol.

Rappelons que l'acquisition du Mont-Tyrol découle d'une volonté municipale d'accroître l'accès à la nature, notamment par l'agrandissement du Centre de plein air Roger-Cabana. Cette acquisition permet également d'adopter une vision globale et intégrée de ces deux pôles, afin d'en optimiser la planification, l'évolution et la mise en valeur.

Le questionnaire invitait les répondants à se prononcer en fonction de leurs pratiques de plein air. Les activités considérées incluaient la randonnée et la raquette, le vélo de montagne, le vélo sur neige, le ski de fond nordique (hors-piste) ainsi que le ski d'ascension. Il est à noter que le vélo sur neige, le ski de fond classique et le pas de patin n'ont pas été analysés puisqu'elles ne sont pas adaptées au site du Mont-Tyrol.

Le profil des répondants révèle une forte participation locale, avec une majorité de citoyens hippolytois (75 %), principalement âgés entre 36 et 55 ans. Le réseau de sentiers le plus fréquenté demeure celui du Centre de plein air Roger-Cabana, suivi de manière relativement équivalente par le Mont-Tyrol, les réserves naturelles et les sentiers non municipaux. Les activités les plus pratiquées sont la randonnée (32 %) et la raquette (24 %).

Les résultats, toutes activités confondues, démontrent un consensus en faveur d'une offre équilibrée entre des sentiers naturels et des aménagements mécaniques. La préservation du caractère naturel du site et la mise en valeur du terrain d'origine apparaissent comme des principes fondamentaux. Les répondants privilégient la qualité des aménagements plutôt que leur quantité, et soulignent l'importance d'un entretien adéquat, notamment au Centre de plein air Roger-Cabana où certaines lacunes ont été mentionnées.

L'accessibilité constitue également un enjeu central pour tous, tant par l'amélioration des connexions entre les réseaux que par le développement d'une offre adaptée à une diversité de clientèles, incluant les familles, les enfants et les débutants. Par ailleurs, les répondants s'accordent à l'effet que le niveau de difficulté qui devrait majoritairement est représenté est le niveau intermédiaire (bleu). Parmi les aménagements les plus demandés figurent les points de vue / belvédères, ainsi que les aires de repos équipées de tables de pique-nique et de bancs.

Enfin, la section portant sur le ski de fond nordique / hors-piste a fait l'objet d'une analyse distincte. La Municipalité a saisi cette opportunité pour sonder l'intérêt des citoyens à l'égard d'un éventuel projet de restitution et de pérennisation de ces sentiers sur son territoire comprenant leur géolocalisation et leur intégration à la planification territoriale. Ce projet pourrait faire l'objet d'un développement spécifique ou être intégré ultérieurement au Plan directeur.

À ce propos, 78 % des répondants se disent tout à fait favorables à un engagement municipal en ce sens, considérant qu'il s'agit d'un levier important pour améliorer l'accès à la nature et préserver un patrimoine récréatif et historique. La pérennisation des sentiers est perçue comme une priorité, voire une urgence, afin d'assurer la protection de l'accès au territoire, aux milieux naturels et à ce patrimoine collectif.

Les résultats statistiques sont accessibles en format PDF : Rapport des résultats – Sondage en ligne Mont-Tyrol.

JOURNÉES DÉCOUVERTES DU MONT-TYROL

Deux journées découvertes ont été organisées afin de faire connaître le Mont-Tyrol, de favoriser l'appropriation du site par les citoyens et d'alimenter la réflexion entourant son avenir dans le cadre du plan directeur des parcs et espaces verts. La première activité, tenue le 28 février au Centre de plein air, proposait un accès gratuit aux installations ainsi que des randonnées en raquette et en ski de randonnée. L'activité a permis de lancer le sondage en ligne portant sur le futur du Mont-Tyrol et de présenter une petite exposition historique.

La seconde journée découverte, tenue le 9 mai directement à la base du Mont-Tyrol. Deux randonnées guidées ont été offertes en présence d'Alain et de Manon Dagenais, dont les témoignages ont contribué à donner une dimension humaine, historique et interactive à l'activité. Bien que ces activités n'aient pas généré une grande quantité d'idées nouvelles ou de données qualitatives approfondies, elles ont contribué à créer une expérience positive pour les participants et à renforcer l'intérêt envers le site.

Les échanges réalisés sur place indiquent que la randonnée pédestre demeure l'activité la plus fréquemment pratiquée par les participants, suivie de la raquette ou la marche en crampons, puis du vélo de montagne. Parmi les interventions souhaitées, l'aménagement d'un lieu de repos comprenant une terrasse, des tables ou des bancs ressort comme une priorité, suivi de la complétion des sentiers prévus lors de l'acquisition du site et de l'amélioration de la connexion entre les deux réseaux par la création d'une boucle. Ces constats viennent compléter les résultats du sondage en ligne et confirment l'importance de poursuivre le développement du Mont-Tyrol comme espace naturel accessible, convivial et structurant pour la pratique d'activités de plein air.

VISITE À L'ÉCOLE DES HAUTEURS

La consultation menée auprès des élèves de 5e et 6e année de l'école des Hauteurs a permis de recueillir la vision des jeunes quant à l'avenir du Mont-Tyrol et à la protection de la nature. Les idées exprimées témoignent d'un fort intérêt pour des activités de plein air diversifiées, ludiques et saisonnières, tout en révélant une sensibilité marquée envers la préservation des milieux naturels.

Les jeunes ont proposé plusieurs aménagements axés sur l'aventure, le mouvement et la découverte, des activités dans les arbres, des parcours d'hébertisme, des tyroliennes, des sentiers aménagés, des activités hivernales, des lieux de glisse, des espaces de jeux collectifs ainsi que des infrastructures de détente et de rassemblement.

Les propositions liées à l'observation du paysage et du ciel étoilé s'inscrivent parmi les idées exprimées par les jeunes. Elles comprennent l'aménagement d'un accès vers un point de vue, l'ajout d'une plateforme d'observation, la mise à disposition de lampes frontales à lumière rouge et de télescopes, ainsi que l'installation de panneaux d'interprétation.

Sur le plan environnemental, les jeunes ont insisté sur l'importance de limiter les coupes d'arbres, de replanter ou de compenser les arbres retirés, de protéger les habitats fauniques et de préserver la nature. Ils ont également soulevé des préoccupations liées à la propreté et au respect des lieux.

Dans l'ensemble, cette consultation confirme l'intérêt des jeunes pour un Mont-Tyrol accessible, animé et attrayant, mais aussi protégé et aménagé avec soin. Parmi les nombreuses idées ressorties, plusieurs sont ambitieuses ou moins adaptées au contexte, mais pourront alimenter une réflexion plus large sur l'offre récréative municipale dans d'autres parcs.

RÉSUMÉ DES BILANS

Ce bilan met en évidence un consensus clair et structurant quant aux attentes de la population envers les parcs, les espaces verts et les lieux de plein air. De manière générale, le territoire de Saint-Hippolyte se distingue par une offre variée. Toutefois, cette diversité s'accompagne d'un réseau encore peu structuré et inégalement fréquenté. Certains sites, comme le parc du Grand-Héron, le Centre de plein air Roger-Cabana et le parc Connelly, jouent un rôle central et attirent une forte fréquentation, tandis que d'autres demeurent peu connus ou sous-utilisés, révélant ainsi un important potentiel de mise en valeur.

Plusieurs répondants soulignent par ailleurs un manque de visibilité et d'information concernant l'offre existante. Une amélioration des communications municipales apparaît nécessaire afin de mieux faire connaître les installations, les activités et les possibilités offertes.

Les données indiquent que la fréquentation des espaces est majoritairement occasionnelle, les visites régulières demeurant limitées. Cette situation suggère que les parcs et espaces verts ne sont pas encore pleinement intégrés aux habitudes de vie des citoyens. Bien que le niveau de satisfaction global soit positif, plusieurs aspects de l'expérience usager peuvent être améliorés, notamment en ce qui concerne la

diversité des équipements, leur entretien, la modernisation des infrastructures, la présence de services de base et l'adaptation aux différentes clientèles.

Les résultats mettent également en lumière un désir marqué pour une offre d'activités plus diversifiée, inclusive et accessible à toutes les clientèles — familles, aînés et adolescents — et ce, en toutes saisons. Le développement d'infrastructures polyvalentes, par exemple pour les activités hivernales, apparaît particulièrement attendu.

Les consultations font ressortir plusieurs enjeux majeurs, dont l'accessibilité aux espaces naturels, la connectivité entre les sites, la mobilité active et la sécurité des déplacements. Les citoyens expriment un besoin clair de liens piétonniers et cyclables sécuritaires entre les quartiers, les parcs et les milieux naturels, afin de réduire la dépendance à l'automobile. L'accessibilité universelle et l'équité territoriale constituent également des préoccupations importantes.

Les activités de consultation qualitative confirment ces constats, en mettant en évidence un fort attachement aux milieux naturels ainsi qu'une volonté de préserver leur accessibilité à long terme. Elles révèlent également une méconnaissance de certains sites, ce qui renforce l'importance d'améliorer la communication et la mise en valeur de l'offre existante. Les commentaires recueillis soulignent aussi l'intérêt pour la protection des milieux naturels, la biodiversité, la connectivité et le développement d'infrastructures adaptées.

Par ailleurs, la mise en valeur du plein air et du réseau de sentiers se démarque comme une priorité. Les citoyens souhaitent le développement d'une offre accessible, diversifiée et respectueuse du caractère naturel du milieu. Ils privilégient des aménagements de qualité, une accessibilité accrue et une offre adaptée à différents niveaux de pratique.

En somme, le diagnostic met en lumière un territoire riche en potentiel, soutenu par un fort consensus citoyen. Il souligne la nécessité de structurer, connecter et valoriser le réseau existant afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population, tout en préservant la qualité des milieux naturels.

Une priorité transversale : la mobilité active
La Municipalité de Saint-Hippolyte reconnait que la notion de mobilité active représente un levier central pour structurer le futur de son réseau récréatif. Ainsi, toutes les demandes reçues en lien avec ce sujet ont été cumulées et seront transmises au service en charge de dossier de la mobilité active à Saint-Hippolyte.

Il est évidemment qu'à terme, un plan de mobilité active, en cohérence avec le Plan d'urbanisme de Saint-Hippolyte et les outils de planification de la MRC de La Rivière-du-Nord, pourrait soutenir la connectivité entre les quartiers, les pôles récréatifs et les milieux naturels. Le service des loisirs et de la vie communautaire y sera activement impliqué afin d'analyser et d'arrimer les deux plans.